

Décision du 25 août 2000 portant nomination de Mme Catherine Caro

NOR: ATEG0090361S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Article 1^{er}

Mme Caro (Catherine) est chargée de la sous-direction de la chasse, de la faune et de la flore sauvages à la direction de la nature et des paysages à compter du 4 septembre 2000 en remplacement de M. Laffitte (Jean-Jacques) appelé à d'autres fonctions.

Article 2

Le directeur général de l'administration, des finances et des ° affaires internationales est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le 25 août 2000.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général :
*Le directeur général adjoint de
l'administration,
des finances et des affaires internationales,*
A. RENOUx